



LA SOLIDARITÉ N'EST PAS OBLIGATOIRE
MAIS JUSTE INDISPENSABLE

Lettre d'information de l'ADO

Numéro 4 / février 2017

Le mot du Président



GCA (2s) Tristan Verna
Président de l'ADO

En ce début d'année il est dès à présent possible de présenter un premier bilan de l'action de l'ADO en 2016, en l'accompagnant de quelques commentaires. Pour la première fois depuis la création de l'association, le montant total des aides allouées a dépassé le million d'euros (1.065.000 euros), pour 1.640 aides individuelles, soit une augmentation de 9 % pour ces deux données.

.../...

Le soutien des familles endeuillées en priorité

... Premier commentaire : Aujourd'hui, l'ADO se fixe bien comme raison d'être le soutien des familles endeuillées. Vous pourrez découvrir ci-dessous quelques indications sur les caractéristiques sociales de celles que nous avons aidées en 2016. Dans une armée professionnelle arrivant à maturité, les causes de décès du conjoint militaire ou civil vont bien au-delà des seules causes liées au service (dont les opérations). Les cas difficiles sont en augmentation, et la connaissance de plus en plus précise que nous en avons nous conduit à faire face à des besoins croissants...

Bilan 2016 (provisoire)

1 065 000 € en aides (+ 9%)

- 40% dans l'urgence
- 60% dans la durée
- 31% en partenariat avec Terre Fraternité

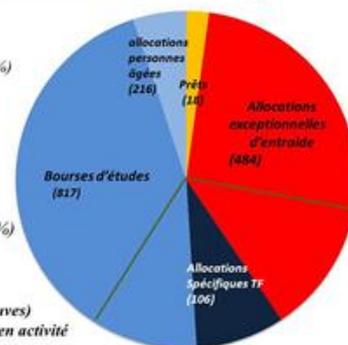
1 641 aides financières (+ 9%)

Profil des bénéficiaires :

- 70 % : familles endeuillées
- 18 % : personnes retraitées (veuves)
- 12 % : personnel de la défense en activité

Origine des bénéficiaires :

- 81% : « communauté Terre »
- 12% : interarmées
- 7% : personnel civil



Visualisez le bilan provisoire 2016 de l'ADO

Soutenir dans la durée



... Deuxième commentaire : Vis-à-vis de ces familles endeuillées, et plus particulièrement des orphelins, l'action de l'ADO s'inscrit désormais résolument dans la durée. Certes, l'aide d'urgence reste une réalité, face à des situations parfois dramatiques, mais avec la volonté de maintenir son niveau à 40% maximum du budget social. La progression des aides porte donc sur l'accompagnement des orphelins tout au long de leur scolarité et de leur vie d'enfant, puis d'adolescent. La mise en place, en 2016, d'une nouvelle allocation d'accompagnement préprofessionnel pour les orphelins les plus en difficulté est la marque de cet engagement...

Découvrez les aides attribuées aux orphelins par l'ADO

Au service d'une large communauté de Défense

... Troisième commentaire : L'accroissement du nombre de bénéficiaires s'explique en partie par le fait que l'ADO ouvre ses aides très largement à une communauté de défense très élargie, en activité comme après l'activité, avec ou sans retraite, très jeunes comme très anciens, et ce sans qu'il soit nécessaire d'être adhérent de l'association. La contrepartie de ce succès se traduit par une politique désormais restrictive en matière d'aides remboursables, au demeurant souvent peu adaptées aux situations sociales auxquelles nous devons répondre...

[Consultez le projet associatif de l'ADO](#)

Poursuivre en 2017

... 2017 verra l'ADO poursuivre sur la même voie, avec l'impératif d'augmenter les moyens financiers qu'elle pourra consacrer à ses actions sociales. Le choix d'accompagner durablement et de façon plus soutenue un nombre croissant d'orphelins a un coût. Nous nous mobiliserons donc encore plus cette année pour trouver de nouveaux partenaires et toujours mieux gérer l'ensemble de nos ressources. En effet, l'ADO améliore constamment son efficacité, dans la mesure où, en dépit de l'augmentation de ses activités, ses coûts de gestion restent maîtrisés, passant en dix ans de 30% à moins de 20% des ressources totales. Et, pour nos donateurs, ils doivent savoir que 90% de leur argent sont redistribués à nos bénéficiaires.



GCA (2s) Tristan Verna
Président de l'ADO

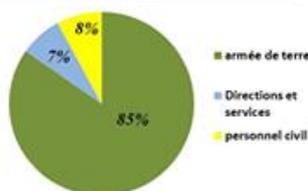
[Consultez le projet de développement de l'ADO](#)

Qui sont nos orphelins ?

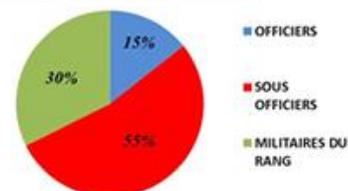
Quelques caractéristiques des 792 orphelins soutenus par l'ADO en 2016 :

- Origine professionnelle du parent disparu :
 - * 85 % armée de Terre,
 - * 7 % directions et services interarmées,
 - * 8 % personnel civil de la Défense.
- Catégorie du parent disparu :
 - * 15 % officiers,
 - * 55 % sous-officiers,
 - * 30 % militaires du rang.
- Ressources des familles endeuillées :
 - * 45 % vivent sous le seuil de pauvreté,
 - * dont 20 % sous le seuil de précarité.
 - * Au-delà, 18 % ont un niveau de ressources qui rend difficile l'intégration socio-culturelle.

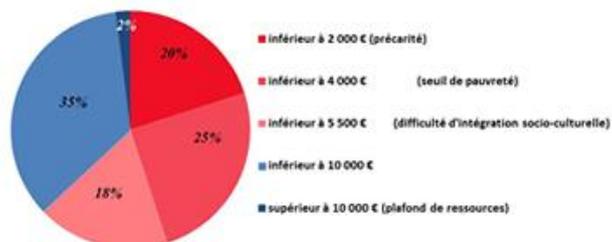
Origine professionnelle du parent disparu



Grade du parent militaire disparu



Ressources familiales
(Revenu Annuel Brut Imposable par Personne Physique)



[Consultez les témoignages reçus par l'ADO](#)

Agenda

12 février : match de rugby France-Ecosse – L'UNEO et l'ADO accompagnent des orphelins au stade de France.

22 février : concert du Gouverneur militaire de Paris aux Invalides au profit des blessés et orphelins.

20 mars : séminaire des associations d'entraide de l'armée de terre.

17 mai : assemblée générale de l'ADO.

23 juin : journée des blessés et orphelins de l'armée de terre.



Devenez partenaire de l'ADO !

Pour mieux connaître l'ADO, prendre contact facilement avec l'association, participer à son action, ou faire un appel à l'aide, rendez-vous sur son site internet : www.entraide-défense.fr

Vous recevez ce message en qualité de membre, donateur ou ami de l'Association pour le Développement des Oeuvres d'entraide dans l'armée. Cliquez ci-après pour plus d'informations sur les [informations légales](#).

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, merci de bien vouloir suivre le lien suivant pour vous [désinscrire](#).

©2017 Association pour le Développement des Oeuvres d'entraide dans l'armée. Tous droits réservés.